

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 23 JANVIER 2025

Nombre de membres :

 En exercice : 16
 Présents : 12
 Pouvoirs : 0
 Votants : 12

Date de convocation et d'affichage :

17 janvier 2025

Numéro :

D20250123-01

Objet :

Approbation du procès-verbal de la séance du 19-12-2024

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 janvier, à 17 heures 00, le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Crans, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	MEMBRES DU BUREAU		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE		x	
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS		x	
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MIONNAY	Émilie	FLEURY	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER		x	
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		

 Secrétaire de séance élu : **Michel JACQUARD**

 Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

Accusé de réception en préfecture
001-200069193-20250123-DELIB-25-01-DE
Date de télétransmission : 28/01/2025
Date de réception préfecture : 28/01/2025

Il est proposé au Bureau communautaire d'approuver le procès-verbal de la séance du Bureau du 19 décembre 2024.

Le Bureau

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le procès-verbal de la séance du Bureau du 19 décembre 2024.

Ainsi fait et délibéré, le 23 janvier 2025.

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

